

REPENSER QUELQUES RATÉS COMMUNICATIONNELS EN POLITIQUE POUR LA PAIX EN ITURI

Par
Henri-Paul IYELE Batsu*
Professeur Associé

***Corresponding Author: -**

Résumé

La question de l'absence de la paix en Ituri et dans le Nord Kivu inquiète les citoyens de cette région, la République Démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs Africains. C'est pourquoi, il est important que le gouvernement central, outre les mécanismes politiques et militaires mis en place pour rétablir la paix et la sécurité dans la Province de l'Ituri déchirée par la recrudescence des conflits armés étrangers et de cette zone, repense sa politique de négociation avec tous les acteurs directement ou indirectement impliqués, qu'ils soient des populations locales, les ethnies en conflits identitaires, les Etats de la Région des Grands Lacs, les responsables des groupes armés, la société civile, ainsi que la communauté internationale, y compris les multinationales pour un cadre de dialogue élargi. Car sans paix dans cette région à enjeux économiques, sécuritaires et environnementaux énormes, le gouvernement ne pourra pas avec la seule option militaire, rétablir la paix gage de développement de toute société. Ce cadre de dialogue élargi devrait fait appel à toutes les intelligences sociales, politiques, diplomatiques, militaires et économiques pour une paix positive orientée vers le bien-être et le développement intégral de la République Démocratique du Congo.

Mots-clés: raté communicationnel, paix positive, négociation, dialogue, conflit armé.

Abstract: -

Lake of peace question at Ituri and North Kivu annoyed inhabitant of that region, Democratic Republic of Congo and African great lakes region. Reason why, it is important that Democratic Republic of Congo's central government, besides political and military mechanism established security in Ituri province, agonized by recrudescence of strange armies' nature conflicts, rethinks on his politics of negotiation with all actors who directly or indirectly involved in war. It can be local population, ethnics with conflicts, great lake states, responsables of armies groups, civil society and international communities including multinationals for a large frame of dialogue. So, without peace in that region with enormous economic, security and environmental issues, Congolese government with unique military option could not establish peace, guarantee of society development. This large frame of dialogue could recall to all social intelligences, political, diplomatic, military and economic for a positive peace orientated at the well-being and full development of Democratic Republic of Congo, in general and in Ituri Province, in particular.

Keywords: failure communication, positive peace, negotiation, dialogue, armies conflicts.

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, en général et sa partie Nord-est, en particulier sont en deuil national. Un deuil causé par la multiplicité des zones d'insécurité perpétrées par les groupes armés étrangers, ainsi que des miliciens congolais qui opèrent puis qu'organisés par les chefs de guerre et communautés hema et lendu en quête de l'autonomie dans la gestion équilibrée des terres.

Ce deuil généralisé survenu suite à l'absence de la quiétude et de la paix positive depuis le jour où son père unificateur le feu Président Mobutu Sese-Seko avait coulé des larmes aux yeux le 24 avril 1990 lors de son discours sur l'Etat de la nation. Un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la démocratie que les zaïrois (congolais) réclamaient pour le développement socio-économique et la libéralisation de l'espace politique confisqué durant 32 ans par le parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution.

C'est au lendemain dudit discours, c'est-à-dire en 1997, qu'un Zaïrois ait entendu, pour la première fois, les coups de balle dans son oreille, sauf quelques cas constatés au Shaba pendant la guerre de 80 jours pour ceux qui étaient dans cette partie du pays.

L'absence de la quiétude comme apparemment à partir de l'entrée de l'Alliance des Forces Démocratie de Libération du Congo, un mouvement rebelle pro-rwandais organisé pour chasser l'ex-Président Joseph-Désiré Mobutu du pouvoir.

Le 17 mai 1997 est pour les congolais et le monde entier la fin de la dictature mobutienne et le début d'un nouveau régime politique pluraliste que la population, subissant les affres de la guerre, espérait retrouvée la paix et sécurité.

Une année plus tard, après que le Président Laurent-Désiré Kabila, dit M'Zee, ait décidé de dire non aux accords signés avec le Rwanda et l'Ouganda, qu'une autre rébellion avait commencé, mais cette fois-ci, la guerre prit autres dimensions ayant réveillé les conflits interethniques dont le conflit Hema-Lendu en Ituri.

1.1. Ituri une zone de conflits identitaires

Depuis 1998, la ville de Bunia, située entre les Territoires Lendu et Irumu, vivent dans une situation de ni paix ni guerre à cause des zones d'insécurité grandissante qui ne cesse de créer la désolation dans le chef de cinq communautés Walendu Bindi, Walendu Djatshi, Walendu Tatshi, Walendu Pitshi, Walendu Watshi, mais aussi dans le chef des Hema.

Ces conflits interethniques Hema-Lendu constituent un enjeu négatif qui déstabilise la paix et la quiétude, voire la présence de l'autorité de l'Etat. Les causes desdits conflits sont complexes et remontent à plusieurs décennies.

Sur le plan socio-linguistique, les Lendu sont des ancêtres des hutus et les hema, des tutsis. La guerre entre ces deux ethnies a commencé à éclater, en 1911, à la suite du grand chef hema, Bomera, par les Indru ou Walendu-Bindi appelés aussi les Lendu-Sud, jusqu'à s'étendre dans le Territoire de Djugu (Dan Fahey, 2014, p.48.).

Les Ougandais venus en 1999 pour appuyer M'Zee s'étaient servis dudit conflit considéré identitaire pour former des milices armées de part et d'autre de deux ethnies pour mieux contrôler la zone hema-lendu et exploiter illégalement l'or. Ce qui fait que les deux milices formées par l'armée ougandaise au sol iturien crée un climat qui mit en conflits d'intérêt les groupés armés hema et lendu qui se battent jusqu'aujourd'hui.

Après la signature des accords de paix de Pretoria entre les belligérants, l'armée ougandaise forma des cartels de criminels qu'elle laissa à Irumu et à Djugu pour continuer les opérations militaires en vue de chasser les autochtones et extraire illégalement l'or pour le bien de l'Ouganda et des multinationales installées à Kampala. Ces criminels ougandais avaient comme tactique de s'appuyer sur les opérateurs économiques et politiques, ainsi que les milices rurales sans oublier les autres groupes d'autodéfense. (Reybrouck, D., 2018, p.505.)

Depuis le complot de balkanisation de la RDC sanctionnée par une tournure maligne de découpage territorial initié sciemment par les ennemis du peuple congolais, qui nous regardent en face, la nouvelle Province de l'Ituri que le monde entier croyait être la première à décoller sur tous les plans (économique, social, politique, culturel, ...) vit dans un état d'un sous-état sans paix ni guerre en juillet 1998 et en 1999 par le général ougandais James Kazini, une rivalité meurtrière sans précédent sévit dans cette province boréale rd congolaise (Maindo Monga Ngonga, A., 2003, pp181-192).

Pour le même auteur, « les Hema et les Lendu s'accusent réciproquement de volonté d'extermination ; par ricochet, les Hema se considèrent comme une « race supérieure » ayant vocation à dominer les Lendu : ceux-ci s'estiment les habitants originels de l'Ituri, dans les terres auraient été extorquées par les Hema qui tenteraient de restaurer un vaste empire « hima-tutsi » en englobant les territoires actuels de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi, de la République Démocratique du Congo (*Ibid*).

Dans cette région, les indicateurs de bien-être social, de la bonne gouvernance locale et de paix économique et sociale font malheureusement écho à la montée en puissance de l'absence de la paix due à l'occupation illégale des entités territoriales qui sont des sources des revenus et du travail de l'Etat normatif.

Les différents discours politiques sur la paix et la sécurité demeurent un slogan auprès de la population qui n'a plus d'espoir de l'Ituri. Car sans paix, il n'y pas de développement. Et sans communication il n'y a pas de développement défend sans relâche Barit cité par Guy Bessette (Bessette, G..)

1.2. Une crise intercommunautaire à l'échelle régionale

L'émergence à l'échelle locale des zones d'insécurité dans toutes les entrées des recettes de l'Etat pouvant contribuer au développement de la Province est un signe des ratés communicationnels entre deux acteurs en conflits de pouvoir, à savoir le Gouvernement de la République, représentée par les institutions provinciales et les chefs rebelles, représentés par les fils de l'Ituri et autres ayant créé des milices.

Dans cet ago-antagonisme binaire de crises des communautés hema et lendu a cassé les liens de communion et de

communauté qui fait que le petit peuple en est victime et ne sait pas où aller pour que l'Ituri retrouve la paix gage du développement socio-économique.

1.3. Enjeux de la communication politique dans une zone en conflits

En suivant les informations des médias internationaux et nationaux sur les conflits armés en Ituri, l'on apprend combien de victimes dans le chef des paisibles citoyens, vivant dans les camps des déplacés, ainsi que la naissance d'un phénomène nouveau appelé les enfants dans la rue et les enfants de la rue dans la ville de Bunia.

Cet état de chose nécessite une requalification de l'Etat en tant que garant de la paix, de la sécurité et du développement de ses citoyens. Une requalification, d'abord, de l'art de gérer ; ensuite de toujours dialoguer pour trouver des solutions et ; enfin de la présence de l'autorité, une présence qui ne se justifie pas par la seule présence des forces armées, mais aussi des interactions entre gouvernants et gouvernés à tous les niveaux de la gestion de la chose publique. S'il faut revenir à la communication politique des acteurs politiques tant nationaux que provinciaux depuis la fin du régime mobutien, il est conscient d'avouer avec acuité le déficit communicationnel que l'on observe entre gouvernants et gouvernés. Or, dans un état démocratique, renchérit Jacques Séguéla que gouverner, c'est communiquer » (Séguéla, J. page en ligne). Cela traduit l'existence d'un échange de communication entre gouvernant et gouverné, en réalité une nécessité d'une organisation de l'espace d'échanges pour trouver des consensus.

De part cette réalité, Cotteret ajoute en précisant que la communication politique est un « Echange d'information entre gouvernants et gouvernés par des canaux de transmission structurés ou informels. Il s'agit au fait pour Cotteret de démontrer la structuralisation et la formalisation de la transmission des informations servant des jonctions entre ceux qui détiennent le pouvoir d'organiser la cité et la population. Cela passe par des canaux formels ou informels (Cotteret, J.-M., p.17.). Ce qui revient à considérer tous les moyens possibles utilisés par le pouvoir en place pour communiquer dans le champ politique.

Cependant, si Cotteret qualifie la communication politique « d'un processus de transmission d'information existant entre les gouvernants et les gouvernés dans le champ politique » (*Ibid.*), cela n'est en réalité qu'une partie de ce qu'est la communication politique d'autorité ou de direction. Car, le monopole de la communication politique ne revient pas seulement aux gouvernants dans leurs échanges avec la base en passant par des canaux formels ou informels d'autant plus qu'il faille considérer la démarche politique comme une activité ouverte à tous les acteurs politiques au pouvoir ou non.

C'est pour cela que Dominique Wolton considère alors la communication politique comme un « Espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique à travers des sondages » (Wolton, D., 1996, pp.334-352.).

Dans ce sens, la communication politique est appréhendée par Dominique Wolton comme « un champ où le pouvoir d'expression est accordé à ceux qui possèdent la légitimité à s'exprimer en public en matière de la politique » (*Ibid.*).

Cette manière de considérer la communication politique n'est pourtant pas exhaustive, ce qui se trouve être complété par Jacques Gerstlé pour qui la communication politique est comprise comme un « Ensemble des pratiques et techniques, représentationnelles et discursives, par lesquelles s'instaurent un échange et une interaction dans et entre les principales catégories de la société, à savoir les acteurs politique, les citoyens et les intermédiaires issus de l'univers médiatique, des sondages d'opinion et des firmes chargées de gérer l'image des hommes politiques (Gerstlé, J., 2004, p.32.).

1.5. Déficit communication constituant des ratés communicationnels

Le déficit de la communication politique constaté en Ituri entre les gouvernants et les populations locales depuis l'annonce par des médias de la naissance des groupes armés étrangers et milices est un premier raté pour un gouvernement à la recherche de la paix et la sécurité de ses citoyens.

Depuis que les pays dits d'ancienne démocratie ont compris l'origine de la non – atteinte des objectifs de l'Etat, la communication entre dirigeants-dirigés est devenue un avant-plan de toutes les actions politiques. Car communiquer offre une axiologie quadri- logique dans la recherche de la paix et de la gouvernance intégrée ou engagée :

- La mise en commun des points de vue divergents et convergents ;
- La communion qu'il naît après la mise en commun ou les pourparlers ;
- La communauté des biens et services pour aider l'Etat à atteindre son programme d'actions taillé ;
- La transmission instantanée dans la mesure où l'information que d'aucuns n'ignorent est pour toute société humaine à la fois une nourriture quotidienne, un appareil respiratoire et du pouvoir

La province de l'Ituri ne peut pas s'écarter de cette logique communicationnelle dans la recherche générale, si elle veut s'engager dans la recherche de la paix sociale.

En réalité, le développement de la contractualisation des politiques publiques, leur évaluation, les recompositions du champ de l'action politique et les transformations attendues constituent les marqueurs d'un leadership communicationnel sans interruption avec la base.

L'action politique n'est centrée sur la technocratie publique, mais sur la communication basique. L'homme politique est un homme du peuple. Ses actions politiques sont l'expression du souverain primaire qui donne du pouvoir et des ressources nécessaires, puisque l'Etat en tant quel n'a pas moyens pour gouverner. C'est son partenaire privé (le peuple) qui lui donne des ressources pour l'avoir placé là où il est et non le contraire.

Le deuxième raté, c'est la non-segmentation de la cible dans la recherche de la paix. La situation de l'Ituri étant ce qu'elle est, la cible de communication politique des institutions devraient être une priorité. Ce qui nécessite l'instauration d'un cadre dialogue entre l'Etat, les chefs coutumiers, les élus de chaque territoire, l'église qui peuvent

jouer un rôle important dans la résolution des conflits entre les groupes miliciens qui ne sont que leurs fils, frères. Ces derniers peuvent jouer un rôle non négligeable dans la normalisation des comportements et la perte de sens associé à un usage pathologique de l'autorité de l'Etat par leurs fils et frères miliciens.

Prendre du recul sur ces ratés communicationnels en politique est un indicateur de l'absence d'un leadership visionnaire et démocratique.

Si la communication constitue bien un outil de coordination et d'appréhension des actions politiques pour la paix en Ituri, la mauvaise collaboration entre les institutions provinciales et la presse est un autre raté au regard de la confiance que le souverain primaire donne aux journalistes.

Ceux-ci sont considérés comme la bouche autorisée de la population et la voie par laquelle les problèmes de la population sont connus et vice-versa. Outil de preuve et de connaissance, certes, la presse est considérée comme gage de vérité des faits sociaux, d'objectivité, de pouvoir et de contrôle de l'action politique, église et les partenaires économiques, financiers y compris.

1.6. Comment faire à ce stade ?

Si le dialogue n'est pas un enjeu du pouvoir et si la communication politique n'est pas un reflet fidèle des actions à réaliser pour répondre aux besoins de la population (souverain primaire), il faut que l'homme politique et tous les acteurs impliqués à la crise de paix et de sécurité en Ituri changent un autre monde de vie de communication avec les communautés locales où naissent des milices et groupes armés, puis qu'aucune action humaine n'échappe pas à l'emprise de la communication organisée.

C'est ainsi qu'il apparaît, de plus en plus difficile, qu'un gouvernement responsable s'en passer du fait de la complexification des dynamiques sociopolitiques, socioéconomiques, sécuritaires basés sur des mécanismes de quête de la paix et sécurité en Ituri, une région à enjeux géoéconomiques et politiques de la République Démocratique du Congo, de la région des grands lacs africains et du monde entier.

Le risque du déficit communicationnel politique pour la paix est le développement des zones d'insécurité morcelées de l'Ituri pouvant être favorable au développement des inégalités entre territoires occupés par les milices et le programme politique des institutions publiques de recherche de la paix.

Le partenariat public-privé qui est un gage de la bonne gouvernance moderne ne peut aboutir à une solution durable à l'absence de l'information que les autorités politiques échangent avec tous partenaires économiques de l'Ituri à travers le dialogue sincère.

1.7. Dialogue: outil de négociation avec les gens difficiles

Le dialogue permanent entre acteurs politiques, économiques, sociales et les communautés de base permet de dégager des approches curatives de la maladie socioéconomique et sécuritaire de l'Ituri. Il permet aussi de concevoir des réponses synergiques au besoin des populations.

Un des enjeux essentiels est le dépassement de la sectorisation bureaucratique des réponses aux besoins des populations de l'Ituri pour un changement de tactique et cadre de négociation. Ce qui pousse à repenser, de manière couplée, les différentes facettes politiques, militaires et renforcer les pourparlers avec les acteurs locaux, les élus du peuple, les Etats de la région et les acteurs sociaux de base.

Ce qui permet d'effectuer le passage de l'observation sociale des ethnies qui vivent sous tension perpétuelle en Ituri à de nouvelles formes d'actions dans le champ des institutions publiques et privées qui demeurent compliquées tant que les champs d'actions politiques contenant dans les différents discours demeurent irréalisables, compartimentés les priorités en place indiscutables et indiscutées, les logiques faussées par des impératifs venus de l'extérieur ou liés à la persistance de l'insécurité dans une zone des conflits regorgeant des ressources naturelles profitant plus aux attiseurs des guerres qu'à l'Etat congolais et au gouvernement provincial de l'Ituri.

L'une des causes qui nécessitent le dialogue sincère entre les ethnies à feu, le gouvernement provincial et central dans la recrudescence des conflits armés en Ituri, c'est l'intolérance qui nous fait voir la différence de l'autre non comme une richesse au service de la complémentarité, mais comme un danger pour le prestige et l'épanouissement personnels.

C'est la communication, pas n'importe laquelle, la communication de l'homme politique en exercice de ses pouvoirs légués par le peuple qui apaise les cœurs des opprimés, des pauvres, voire des miliciens.

Des résolutions formalisées entre gouvernement congolais et les groupes miliciens en Ituri clochent par manque d'un cadre de dialogue franc et durable. Les différents protocoles signés entre les parties gouvernementales et groupes armés issus de l'éclatement conflictuel hema-lendu sont une lettre morte parce que les options politiques, militaires mises en place et les promesses faites par ceux qui sont censés rechercher la paix en Ituri n'ont pas respecté les clauses.

C'est ici l'importance de saluer les méthodes de négociation proposées par William Ury lors de négociation avec les gens difficiles : éviter que les dirigeants donnent des ordres et les subordonnés exécutent et font tout. C'est vrai, il n'est facile de négocier avec des gens déterminés d'atteindre les intentions par des frictions, des manœuvres, des différends et affrontements qui mettent en cause l'autorité de l'Etat ou la puissance d'un pouvoir en place. Cependant, le conflit est l'appas et l'avenir de la communication. Or négocier, c'est communiquer en face pour écouter l'autre, pénétrer son intérieur, découvrir ses désirs et besoins dans un esprit respectueux et constructif d'un espace de dialogue et d'intercompréhension.

Les sceptiques ne manqueront pas de souligner que c'est plus facile à dire qu'à faire. Mais, les principes de la résolution des conflits interethniques et armés en Ituri

« sont comparables aux vœux d'assistance mutuelle et de fidélité que l'on prononce en se mariant : ils engendrent sans

aucun doute des rapports plus satisfaisants, mais difficiles à appliquer dans le monde réel rempli de turbulences, de tensions et de tentations » (Ury, W., 2006, p.6.).

Cette communication de l'homme politique pour la recherche de la paix en Ituri ne pourra pourtant se faire qu'au prix d'un décloisonnement des compétences et d'une mise en relation des acteurs de différents domaines de la société.

D'aucuns n'ignorent l'homme politique congolais, dans son ensemble, perd beaucoup d'énergie à penser pour faire passer un discours découlant de sa propre logique ou de celle de ses conseillers, oubliant que ce qui vient de soi peut-être illusion, hallucination, rêverie, utopie, démagogie constituant dans l'acte de « dire le sans faire » alors qu'Austin nous rappelle qu'un homme politique est un citoyen d'actes en parole, c'est-à-dire ses paroles sont des actes qu'il dit dans sa langue maternelle « How to do Things with Words » (Austin, J.) qui se traduit en « Quand dire, c'est faire ». La République Démocratique du Congo manque ce type d'homme politique qui dit et qui fait.

S'il y a écart communicationnel entre « le dire » et « le faire », il est recommandé de garder silence. Car dire sans faire ne vaut pas mieux que ne pas dire et faire dont le secret communicationnel est le *silence*.

Si l'on atteint ce niveau d'aspiration de leadership et de responsabilité communicationnelle, l'opérateur politique devient un créatif pour ne pas l'appeler

« créateur » de peur de provoquer la colère de Dieu le Créateur afin d'éviter qu'on disant, l'on soit un acteur qui détruit les contours de la paix acquise et l'ambiance de la stabilité de la société.

Ceci est une interpellation à nous tous parce que la paix est la signification de l'interaction réel entre l'homme intérieur et l'homme extérieur.

La difficulté de cet exercice est double : la première est d'identifier un nombre significatif de qualités et d'expériences qui étayent les négociateurs ; la seconde est de choisir parmi cette base les qualités et expériences pertinentes, c'est-à-dire celles qui seront les plus convaincantes pour les communautés locales et les groupes armés en Ituri.

1.7. La paix une notion mal comprise

S'il faut repenser la notion de la paix, la philosophie et la religion sont des disciplines classiques ayant mis beaucoup d'énergies pour trouver des idées explicatives dudit concept. Les relations internationales ne sont pas écartées.

L'axiologie sémantique et les discussions des savants autour du concept « paix » dégagent, à notre compréhension, quatre acceptions qui ne sont pas forcément complémentaires, mais antinomiques ou une question de sémantique de degré de compréhension et de commutation des signifiants.

Thomas Hobbes a exploité le renversement et la conservation de la tradition de la paix qu'il considère du primat de la guerre, de la recherche rationnelle d'une paix négative minimale, d'une paix civile, d'une paix extérieure et de la confirmation de son sens humain ou social (Hobbes, T.).

Pour ce philosophe, la paix est « la traduction du fonctionnement du politique et de la réalisation d'un certain ordre social. Car à l'absence de l'ordre social, naissent des crises, des disputes, des conflits que le désordre ne saura vite rétablir l'ordre » (*Ibid*). Saint Augustin, quant à lui, distingue la paix positive et la paix négative.

1.7.1. La paix positive

Pour cet auteur chrétien catholique, la **paix positive** est liée à la présence d'inclinaisons positives basées sur l'amour de soi, l'amour de soi, l'amour de l'autre, l'amour de sa famille, de sa société, de son territoire, de sa province, de son pays, du monde.

Saint Augustin dit clairement qu'un être sans amour est effecteur des liens sociaux entre l'amour de soi, celui de Dieu, de la terre.

En aimant Ituri, on ne peut pas manquer de paix étant donné qu'on est tous Ituriens chacun là où il est et qu'il y a un gouvernement qui devrait se préoccuper de la paix de ses citoyens.

La paix positive engendre la sagesse de vivre toujours en communion avec ses frères, prix de l'amour et de l'accomplissement des actes de paroles. C'est ce qui manque pour qu'Ituri soit en paix et décolle. Rien que l'amour de la terre de nos ancêtres, une terre que Dieu a aimée, que Dieu nous a donnée et nous a donnée sans lui demander qu'il nous la donne.

Roy Freisweek dit que « ce qui conditionne l'établissement d'une paix positive, c'est la justice sociale, l'équité, l'émancipation, la participation, la liberté, la responsabilité, les droits de l'homme et bien-être » (Freisweek, R.,).

Dans ce sens, la paix positive est le refus de guerre ou de violence, la recherche de tous les moyens qui conduisent à l'amélioration des conditions et du bien-être de l'homme et de la société, quelle qu'elle soit.

La question, ici, est de savoir si l'homme politique de l'Ituri aime l'Ituri. Et s'il aime Ituri, quel discours apporte-t-il pour la paix et la sécurité de l'Ituri ? Parce que si l'homme de l'Ituri aime l'Ituri, on n'acceptera pas avoir une Ituri avec des miliciens qui tuent et pillent leurs propres frères et sœurs. On n'aurait pas une Ituri avec des routes non praticables, avec des Institutions d'enseignement supérieur et Universitaire à l'état de leur état actuel, on aurait une ituri qui bloque le bon fonctionnement des institutions politiques, les empêchent d'accomplir les programmes politiques élaborés, on aurait pas des discours doxologiques et démagogiques vis-à-vis de sa propre population, on aurait pas cette distanciation entre les gouvernants et gouvernés, on aurait pas une absence de l'autorité de l'Etat à la base de multiplicité des zones d'insécurité.

Autant dire que la véritable fin de toute société d'homme, et le véritable, l'ultime objet des hommes de leur amour, c'est la paix. Nul ne peut ne pas chercher la paix, car le véritable but des milices est le soulèvement populaire n'est pas la guerre elle-même, mais la recherche de la paix.

En d'autres termes, la paix est positive parce qu'elle est un ordre se suffisant à lui-même par rapport auquel la guerre qui est la paix négative, constitue un raté un désordre.

La paix s'identifie donc à l'existence d'un ordre et à la tranquillité de la vie selon un ordre établi. Cet ordre fait lui-même de justice et, pour ceux qui y participent, de concorde, d'accord, de l'union instituée par les échanges d'informations quotidiennes, pour l'harmonie de la justice, le respect de l'autre, la jouissance collective.

1.7.2. *La paix négative*

Pour Saint Augustin, la **paix négative** ne va pas sans guerre qui est une manière de réclamer un ordre par le désordre, la mise en cause ou la négation de l'autre considéré comme seul être en paix et les autres en souffrance, c'est une paix de justification de l'existence de l'antagonisme (Saint Augustin, p.).

Roy Freisweek a mis son intelligence pour faire comprendre la paix négative qui n'est pour lui que l'absence de guerre, de violences, de conflit » (Freisweek, R.).

A ce sujet, il faut que l'homme politique ou tout négociateur interroge les causes qui peuvent engendrer les crises, les violences pour les comprendre, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour entretenir et n'ont plus de raisons d'être d'une crise.

L'acteur et le bénéficiaire de la paix négative évolue sans affrontements, mais dans un décor et un climat passif pour autant que cette paix n'ait pas eu comme effet d'entraînement l'amélioration des conditions matérielles, politiques, économiques, spirituelles et morales néfastes.

Raison pour laquelle la communication de l'homme politique doit être orienter sa politique de recherche de la paix en Ituri vers un agir à la fois communicationnel, factoriel, pragmatique qui ne perturbent pas la paix sociale.

Ituri est notre petite Suisse. Elle ne mérite pas des ratés qui obscurcissent son envol sur tous les plans de la vie humaine et du bien-être social.

1.8. **Autour de la table pour la recherche de la paix**

Rechercher la paix dans un environnement hostile à la paix comme l'Ituri n'est pas chose facile si le gouvernement ne recourt pas à la communication qui est un processus inhérent à la vie humaine.

Autant il y a des conflits, plus les acteurs communiquent sans le dire explicitement.

Les armes qui retentissent dans cette province riche en ressources naturelles est déjà une communication à plusieurs facettes.

L'interprétant averti saura vite que la crise ne naît pas sans idée de négocier, de communiquer un besoin ressenti. Ce qui nécessite l'organisation d'une table professionnelle de négociation avec tous les acteurs ayant une part de responsabilité à ce qui ne marche pas dans cette région.

Dans une table de négociation de paix, le négociateur ne campe pas sur sa position le plus longtemps possible dans l'espoir que l'autre partie s'épuisera et cédera. Car le résultat obtenu est rarement celui escompté. Pourtant l'écueil du positionnalisme peut être évité en négociant sur les intérêts ou mieux encore sur les motivations profondes du négociateur.

La question de « qui ? » c'est-à-dire avec qui va-t-on négocier, permet de découvrir la richesse de trois atouts relationnels. Il y a d'abord les relations personnelles entre parties. Car les parties ont besoin, l'une de l'autre, de résoudre un problème commun. C'est pourquoi, il faut toujours faire le diagnostic des relations personnelles et chercher les pistes de leur amélioration. Viennent, ensuite, les relations verticales qui réfèrent souvent à la question de mandat, quand un négociateur ne négocie pas pour lui-même, mais pour quelqu'un d'autre.

Le négociateur doit, par ailleurs, établir des cartographies des relations, il faut identifier tous les acteurs intéressés de près ou de loin à la négociation, c'est-à-dire qui partagent ou entretiennent des relations avec les parties à la négociation. Il peut s'agir de relations de déférence, c'est-à-dire d'obéissance verticale, d'influence, d'antagonisme ou des situations de méconnaissance réciproque, c'est-à-dire absence des relations et qui peut basculer dans un cas de figure précédant. La question de « quoi ? » quant à elle permet de capitaliser quatre atouts substantiels.

Le premier de ces atouts recouvre les motivations en présence c'est-à-dire les besoins profonds ou les intérêts qui animent les parties à la négociation. Ces intérêts peuvent être matériels ou immatériels (liés à des principes éthiques, à des passions ou des perceptions).

L'essentiel, c'est de savoir se poser des questions et chercher des réponses anticipatives aux questions suivantes :
quelles sont mes motivations dans la négociation

? (Mes intérêts, mes passions, mes déterminants éthiques...).

L'identification de toutes ces motivations en présence autorise leur classification en quatre catégories : intérêts partagés par les parties ou intérêts compatibles entre eux, intérêts différents, mais compatibles ou complémentaires, intérêts similaires, mais concurrents ou incompatibles, intérêts différents et contradictoires, voire mutuellement exclusifs.

Au-delà de tout ceci, le négociateur doit être capable de hiérarchiser les motivations. Le deuxième atout que la question du quoi fait découvrir ce sont les solutions négociables à la table. Ces solutions doivent répondre aux conditions ci-après : elles sont censées aider à résoudre concrètement les problèmes posés à la négociation.

Elles visent à satisfaire les motivations identifiées ; elles peuvent être discutées avec l'autre à la table de négociation. Par leur agencement, elles semblent préférables à la meilleure solution hors table. Enfin, elles exigent pour leur exécution le concours des volontés de l'autre et de soi.

Ces options de recherche de solutions favorables et durables pourraient être proposées sans chercher à tout prix à les imposer.

En réfléchissant et en hiérarchisant les éventuelles solutions pour l'autre, le négociateur peut arriver à découvrir les solutions acceptables pour l'issue de la négociation.

Le troisième atout substantiel consiste à identifier, à l'avance, les solutions hors table car en dehors de la négociation, chaque partie peut mettre en œuvre de façon unilatérale une série des solutions hors table dont les plus fréquents sont :

- La rupture de la négociation en question pour aller négocier et conclure avec quelqu'un d'autre ;
- Le passage en force qui consiste à imposer la solution que l'on veut ;
- Le blocage de rétroaction ou le boycott de continuer les pourparlers ;
- L'appel à une autorité extérieure disposant du pouvoir d'imposer une solution ;
- L'appel au droit, aux intérêts et aux positions des antagonistes, etc.

Chaque négociateur doit alors identifier sa meilleure solution hors table, laquelle constitue son plan (position de repli), un point de référence et lui indique in fine son pouvoir réel dans une négociation. Cet outil de référence appelé en anglais (Best Alternative to a Negotiated Agreement) BATNA et traduit en français par la formule de « meilleure situation à 3A, c'est-à-dire la Meilleure Solution Alternative à l'Accord Négocié (MESAAN).

Enfin, vient un dernier atout, celui des critères de justification. Il s'agit des points de repère susceptibles de convaincre toutes les parties en présence, mais aussi les tiers. Ces critères doivent être objectifs, légitimes, raisonnables, inspirés des principes et des standards non chargés du moins ouvertement de subjectivité.

La question du comment soulève, enfin, les trois atouts processuels. Beaucoup de négociateurs échouent parce qu'ils ont ignoré le processus ou sont apparus distraits par rapport au déroulement même de la négociation.

Cette dernière tactique de communication considère qu'une fois les questions les plus sensibles sont résolues, toutes les autres se régleront facilement. Vient, en aval, l'importance de la communication organisée qui est la phase à la fois d'empathie et de formation de soi dans une négociation conflictuelle ou coopérative.

La connaissance exige l'écoute pour obtenir de l'information, c'est-à-dire les informations adverses dont le négociateur a besoin et l'identification préalable des questions éventuelles à poser. Elle exige par la suite une prise de parole, pour donner de l'information. La préparation à la prise de la parole exige que l'on sache à qui on va parler ? Qu'est-ce qu'on va dire ? Et quand ? Où dire ? Pourquoi dire ? Comment dire ? A qui dire ?

Enfin, vient, la question de la logistique. Il peut être dommage qu'après s'être attelé aux neuf atouts précédant, le négociateur prenne le risque d'un échec pour avoir négligé les conditions matérielles de la négociation.

A ce niveau, le négociateur doit prendre le temps de se demander où doit se dérouler la négociation ? De quel type de pièces on aura besoin ? Quelle ressource logistique doit-on prévoir ? Comment disposer la table de négociation et quels matériels seront nécessaires.

Quant à la manière de se préparer à une négociation, il y a lieu d'identifier trois

1.8.1. Lieu et table de médiation ou de négociation d'un conflit

La précision du lieu géographique des négociations est très importante pour prévenir, gérer ou résoudre un conflit, voire pour mieux coopérer. Le lieu de médiation est donc un crédit social et géostratégique à privilégier dans une situation de communication. Il doit s'agir d'un endroit neutre qui ne privilégie aucun des acteurs et dans lequel tous se sentiront à l'aise et égaux.

L'endroit où doit se tenir la médiation, la négociation, l'arbitrage non juridictionnel doit au préalable être connu et bien accueilli par tous les acteurs ou alors inconnu pour surprendre les parties en conflits, et ne doit pas donner l'impression d'être sur le territoire des adversaires.

Si les acteurs essaient de résoudre un conflit de longue date qui a dégénéré en violence, le médiateur devra évaluer si le fait d'être présent sur le lieu du conflit afin de pousser les acteurs à collaborer.

En outre, le choix de l'emplacement sur le lieu où la table de négociation, de médiation doit varier selon les contingences spatiales, temporelles ou circonstancielles avérées.

Pour ce qui est des places à attribuer aux participants à la négociation-médiation- arbitrage, il convient de placer les parties prenantes en position ou sur une table circulaire pour leur permettre de se voir ou d'être en position de face-à-face ou de côte-à-côte.

Les critères de choix de l'emplacement de la médiation doivent être prédéterminés par le médiateur. Cet emplacement doit favoriser un ou plusieurs acteurs, en cherchant comment répartir les participants autour de la pièce.

Le négociateur doit faire que chaque partie prenante ait les mêmes possibilités que les autres, de prendre la parole au nom du respect des principes et des règles de jeu (égalité, équidistance, équivalence et equipotence de toutes les parties prenantes à la négociation, à la médiation.

1.8.2. Le calendrier des pourparlers

Le calendrier ne relève pas à proprement parler de la mesure du temps. Les réunions pour les pourparlers, par exemple, devraient être établies par le médiateur ou le négociateur et par les parties prenantes au début du processus. Elles pourraient choisir un programme ouvert ou fermé.

Un programme ouvert celui qui donne aux participants la possibilité de parler de différentes questions au cours de la même session et d'établir les questions à débattre au cours du processus du dialogue.

Un programme fermé établit avec précision le nom de l'orateur, l'heure et la date de son intervention, sa durée et le thème traité.

En règle générale, on peut dire que dans des conflits fortement polarisés, qui ont dégénéré en violence lors des pourparlers où il existe de grandes différences de pouvoirs entre les parties, il peut être plus efficace d'opter pour un

programme fermé garantissant les mêmes possibilités à tous les participants.

Le lieu de négociation, de médiation doit être un territoire neutre pour ne pas permettre à un camp d'acteurs d'user de leur suprématie sur un autre. Par exemple, dans la figure ci-dessous : on voit que, selon la forme des tables et les places occupées, certains acteurs peuvent être privilégiés.

Autour de chaque table, il y a trois acteurs :

a) A la table carrée, A peut parler facilement à B ou à C ou aux deux, mais il est plus difficile pour B et C de parler entre eux. A peut donc contrôler la discussion.

b) A la table rectangulaire, B et C sont assis l'un en face de l'autre, mais la communication entre eux est difficile parce que A est au milieu.

c) Autour de la table ronde A, B et C sont assis à la même distance l'un de l'autre : aucune partie prenante ne domine et aucune autre partie n'est exclue ; les possibilités de communiquer sont égales à toutes les parties, il peut être plus efficace d'opter pour un programme fermé garantissant les mêmes possibilités à tous les participants aux concertations.

D'après cette dernière contingence, c'est autour de la table qu'on analyse les vrais comportements, les attitudes dissonantes ou consonantes de communication de toutes les parties prenantes à l'acceptation du programme, les vrais problèmes ; à condition que tous les acteurs y impliqués acceptent et choisissent la forme de table de médiation qui leur convient de bien communiquer et de nouer des relations.

C'est finalement autour de la table qu'on mesure l'efficacité, la rationalité et les enjeux d'une communication ; enjeux qui se perçoivent à travers la hauteur des tensions, la communication non verbale, le comportement d'approche ou d'évitement, les paradoxes et les unicités idéelles.

A ce niveau, les interactions sont des rapports qu'il faut tenir en compte puisque des distances ou intervalles qui séparent les interlocuteurs déterminent davantage les tenants et les aboutissants d'une négociation-médiation-arbitrage.

Outre les territoires que les uns et les autres occupent, la distance qui les sépare dans leurs interactions est un vecteur de communication des organisations structurellement essentiel. Cette distance est un bon moyen de lecture pour évaluer les relations interhumaines.

1.8.3. Zones de classement des acteurs dans une table de médiation

Les territoires d'interaction dans une négociation ou dans une médiation occupent quatre zones distinctes : la culture des interlocuteurs, leur environnement social, leur position hiérarchique, le processus d'interaction, qui s'établit volontairement ou pas.

La distance qui sépare les interlocuteurs est chargée d'informations qui conditionnent à la fois les rapports humains et les ressentis individuels.

La distance peut varier dans une rencontre, mais il faut prendre en compte les altérations et le moment où elles se produisent.

Il existe quatre zones d'influence communicationnelle :

1° La zone d'intimité

Si l'on veut négocier et trouver une solution durable pour la paix en Ituri, il faut tenir aussi compte de la zone d'intimité qui va du toucher jusqu'à 50 cm et les relations sont souvent de cour (scène). Elle est réservée aux personnes qui sont familières. C'est la zone des secrets et des chuchotements, de nez-à-nez.

2° La zone personnelle

Cette dernière est une zone à distance d'un bras tendu qui va de 60cm à 1m20. Cette distance est celle choisie par deux amis qui se parlent. C'est la zone de la convivialité.

Dans cette zone, chacun montre à l'autre qu'il n'a rien à redouter. Si elle est ouverte, elle est faite aux relations et à la conservation. Si elle est fermée, c'est-à-dire en position de face à face, la barrière sera difficile à franchir.

3° La zone sociale

Elle est une zone qui va de 1m 20 à 3m à partir de deux zones personnelles. Elle se trouve dans un état relationnel court. C'est la zone de distance d'échanges, de l'interview, de négociation, de médiation.

4° La zone publique

Elle va au-delà de la zone sociale, c'est-à-dire de 3m et c'est la zone de discours, des exposés, des prises de parole en public, zone des débats, des pourparlers, des échanges péri-espaces.

La prise de parole en zone publique est typiquement une zone des messages descendants. Elle positionne l'interview comme un médiateur ; elle est liée aux rapports hiérarchiques. Elle privilégie le débat et les échanges pendant des allures des questions- réponses où le médiateur est le seul habilité à donner des réponses et à proposer des solutions. Outre les distances, les postures des participants aux pourparlers sont un signal d'attitude affective qui marque un moment privilégié dans la lecture des communications non verbales.

Jean-Claude Martin distingue quatre types de postures : « les postures de soumission, de dominance, de rejet ou évitement et de partage. Ces postures renforcent ou déstructurent l'expression de l'ensemble et les changements de posture globale ont

une signification qui permet de lire en temps réel ce qui se passe chez les interlocuteurs » (Martin, J.-C., 2005, p.65.). Trois situations dans lesquelles ce jeu en tant que déséquilibre est ce qui est visé dans l'échange communicationnel pour trouver des issues dans les conflits interethniques et armés en Ituri et se présentent de la manière suivante : le jeu méta-communicationnel, le cas du mensonge, ainsi que l'usage stylistique métaphorique.

1.8.4. *Comment jouer pour réussir des issues favorables dans ce genre de conflits ?*

1° Le jeu méta-communicationnel

Une des premières causes de jeux volontaires est celle du jeu utilisé pour méta- communiquer, c'est-à-dire l'utilisation du jeu pour communiquer sur la relation et non sur l'information. La fonction méta-communicationnelle est liée au code lui-même, un code qui devient objet du message.

Aussi, les partenaires pourront-ils vérifier s'ils utilisent un même code, un même langage et contexte de communication. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage référentiel pour expliquer ce même langage ou un autre langage que nous qualifions de *réfèrent typique* ou de traduction contextuelle. Le réfèrent ne fonctionne pas sans un code commun aux interactants.

Le code entre les protagonistes doit être, pour les interlocuteurs, un ensemble conventionnel de signes référentiels ou typiques qui peuvent être, soit sonores ou écrits, soit encore linguistiques ou non linguistiques (visuels ou autres), communs, en totalité ou en partie, au destinataire et au destinataire.

C'est pourquoi, nombre de communications politique des dirigeants congolais dans les conflits qui sévissent en Ituri ont une finalité relationnelle plutôt qu'informationnelle alors que la rationalité politique a toujours été étouffée par la pression des populations de base. Ce qui fait du langage humain politique un système bien particulier d'énoncés qui ne se rapportent pas au langage ordinaire de la population qui détient des vérités sur les entrefaites qui insécurisent cette région riche en minerais, minéraux et autres ressources humaines ou naturelles ayant un impact sur le développement de la province de l'Ituri et de toute la République Démocratique du Congo et du monde.

Paul Watzlawick cité par Henri-Paul Iyale Batsu développe trois issues possibles à une situation dans laquelle « un interlocuteur A souhaite interagir alors que l'autre B ne le souhaite pas (Iyale Batsu, H.-P., 2016, p.98.).

La première solution est le rejet de la communication, c'est-à-dire la signification explicite de ce refus, ce qui est une solution contraire aux normes de bienséance, et qui engagerait malgré tous les interlocuteurs dans une forme de relation. Car rejeter explicitement la communication revient à communiquer, le rejet de l'interaction est donc la création d'une forme d'interaction » (Watzlawick, p.74.).

La seconde solution est d'accepter la communication, de se résigner à interagir, ce qui pourra créer chez l'interlocuteur s'y résignant un sentiment de regret et/ou de faiblesse.

La dernière solution, et c'est celle qui nous intéresse plus particulièrement dans cette étude, est d'annuler la communication, une situation dans laquelle la manière de communiquer frappe de nullité sa propre communication ou celle de l'autre.

Dans ce contexte, l'annulation recouvre toute une gamme de communications : contradictions, incohérences, ou bien changer brusquement de sujet, prendre la tangente, ou bien phrases inachevées, malentendus, obscurité du style ou maniérisme du discours, interprétations littérales de la métaphore et interprétation métaphorique de remarques littérales, etc.

Il suscite la réflexion qui nécessite les quatre modalités communicationnelles pragmatiques ci-après : l'intelligibilité, la vérité, la sincérité la justesse.

Pour favoriser l'écoute lors d'un échange ou d'un processus de transmission nécessitant la réciprocité, les interlocuteurs doivent avoir un contact visuel, c'est-à-dire être en position présentielle de face à face, de côte-à-côte. Il faut que l'émetteur et le récepteur aient une vue d'ensemble du problème à échanger, démontrent de l'empathie par des actes du langage et de l'expression faciale.

2° Le jeu ludique

Le jeu ludique est un jeu en tant qu'élément du comportement humain ; un comportement traduisant une préférence marquée pour les jeux sous toutes leurs formes. Jean-Jacques Lecercle et al, appellent ces ensembles de manifestations de jeu

« toutes les manifestations qui transgressent les règles, qui dépassent les frontières des règles, où ce n'est plus le locuteur qui communique, mais où le signe existe pour lui-même, résonant en écho à sa propre nature » (Lecercle, J.-J. & al, 1996, p.124.).

Ce type de jeu de langage à but de divertissement, est une simplification du jeu ludique, qui ne peut se détacher de son rapport aux règles en tant que régularité.

Le jeu ludique est toujours joué en fonction des règles régulières, il leur fait toujours écho, exploitant l'ambiguïté qui leur est propre pour les transgresser, et c'est justement par cette nature ambiguë que le jeu ludique est possible, c'est-à-dire que jouer suppose qu'on connaisse les règles et le moyen de les tourner en exploitant l'ambiguïté qui caractérise les langues naturelles ainsi que la créativité qu'elles autorisent.

3° Le jeu interférant

Nous nous interrogerons, dans ce sous-point, sur le jeu interférant involontaire, sur l'incidence des limites d'aptitudes, propres aux locuteurs mais non sujettes aux choix, dans l'optique où elles peuvent entraîner une situation d'asymétrie, une situation de déformation des messages produite par une divergence sur les postulats qui régissent la production et la

compréhension des messages.

Il s'agit de démontrer comment la mise en commun par confrontation de sens peut amener des malentendus, des crises, des conflits dans la compréhension et des interférences dans la production de messages.

Ces situations de divergence renvoyant à une seconde définition de la notion de jeu, celle définissant un défaut de serrage, d'articulation entre deux pièces d'un mécanisme.

4° Le jeu conversationnel et culturel

Le jeu conversationnel et culturel correspond aux asymétries d'informations dues à la disparité des arrières plans pré-suppositionnels, des expériences biographiques, (et/ou au fait que) les locuteurs appartiennent à des communautés parlantes et à des cultures différentes, asymétrie(s) qui s'amenuise(nt) dans la confrontation des états de croyance (Armengaud, F., 1999, p.116).

5° Le jeu émotionnel et pathologique

Les émotions peuvent être source de jeu interférant dans une communication comprenant au moins un interlocuteur mentant. Les émotions peuvent également être source de jeux interférents sans qu'entrent en ligne de compte d'interlocuteurs mentant.

Cependant, certaines configurations émotionnelles amènent les interlocuteurs à se trouver dans des situations de jeux interférents, les émotions pouvant potentiellement venir troubler la communication si elles sont ressenties d'une manière trop intense.

Conclusion

La gestion des conflits pour l'instauration de la paix en Ituri nécessite un recadrage des mécanismes communicationnels foulés par les options essentiellement politiques et militaires qui ne donnent pas des bons résultats sur le terrain. La communication à travers le processus de dialogue entre acteurs est un instrument théorique assis sur les principes de la démocratie évaluative. Ne pas recourir aux mécanismes de communication organisée pour rechercher des issues à des conflits récurrents comme ceux sévissant en Ituri est une utopie de la paix négative et positive.

I. Références bibliographiques

- [1] Armengaud, Françoise, *La pragmatique*, 4e éd. corr., Paris, PUF, 1999. Austin, John,
- [2] Barit, *Communication pour le développement*, FAO,
- [3] Cotteret, Jean-Marie, *Gouverner, c'est paraître*, Paris, PUF, 1991. Fahey, Dan, 2014.
- [4] Gerstlé, Jacques, *La communication politique*, Ed. Arman Colin, Paris 2004.
- [5] Lecercle, Jean-Jacques & Garlati, Michèle, *La Violence du langage*, Paris, PUF, 1996. Martin, Jean-Claude, *Le guide de la communication*, Paris, Le Seuil, 2005.
- [6] Reybrouck, David, 2018. Saint Augustin,
- [7] Thomas Hobbes, .
- [8] Ury, William, *Comment négocier avec des gens difficiles. De l'affrontement à la coopération*, Paris, Nouveaux Horizons, 2006.

II. Articles scientifiques

Maindo Monga Ngonga, Alphonse, « La république de l'Ituri » en République Démocratique du Congo : un far West ougandais », In *Politique Africaine*, 2003, n°89, pp.181-192.

Wolton, Dominique, « Les contradictions de la communication politique » in CABIN, Philippe, *La communication. Etat de savoirs*, Auxerre, ED des Sciences Humaines, 1996, pp.334-352.

III. Thèse de doctorat

Iyele Batsu, Henri-Paul, *Enjeux communicationnels dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits relatifs à l'exploitation illégale des ressources naturelles à l'Est de la République Démocratique du Congo*, Thèse de doctorat en Communication des Organisations, inédite, SIC, FLSH, UNIKIS, 2016.

III. Webographie

Seguela, J., « Publicitaire, Vice-président de Havas Advertising en France », in http://forums.nouvelobs.com/societe/forum_avec_jacques_seguela,200812_10163657736.html, à Kisangani, le 6 octobre 2019 à 11h23'

Freisweek, Roy, « Que faut-il entendre par la recherche pour la paix », in <http://www.google.com> consulté à Bukavu, le 22 février 2020 à 18h42'.